

CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 46

MARS 2025

L'EDITO

Dans ce numéro, nous nous intéressons au contenu des programmes électoraux, leurs intérêts et leurs lacunes.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro :
Catherine BERNIE-BOISSARD, Jacques DENIS,
Françoise, OHEIX et Claude ALLET

À un an des prochaines municipales, faut-il croire les programmes électoraux ?

Les élections municipales qui auront lieu en mars 2026 suscitent d'ores et déjà de l'intérêt. Pas seulement pour les épisodes politiques actuels, mais bien parce qu'il s'agit de répondre aux attentes et aux besoins des habitants, et de définir une vision à moyen terme du futur de la ville. C'est dans ce contexte que M. Lédile et Mme Voipluloin se sont interrogés pour nos lecteurs et lectrices.

Mme Voipluloin :

Toutes les communes font désormais partie d'une intercommunalité. Or, on va nous proposer de voter sur des programmes municipaux. Aussi bien pour Nîmes que pour chacune des 38 autres communes de Nîmes Métropole. **Comment faire crédit à ces programmes lorsque bien des domaines qui concernent les habitants échappent à la municipalité**, bien que les candidats y fassent parfois référence : eau, assainissement, transports, gestion des ordures, lutte contre les inondations ...

Dans le programme Nîmes 2020-2026 de l'équipe de Jean Paul Fournier, les projets relatifs aux compétences de l'agglomération n'occupent que 2 pages sur 18.

M. Lédile :

N'est-ce pas une bonne chose que les budgets correspondant à ces compétences soient envisagés à plus grande échelle ? Il n'y a pas de frontière entre la ville centre (Nîmes) et les communes environnantes. **Il y a une communauté de vie pour les transports, le travail, la gestion de l'eau, les risques inondation ou feux**

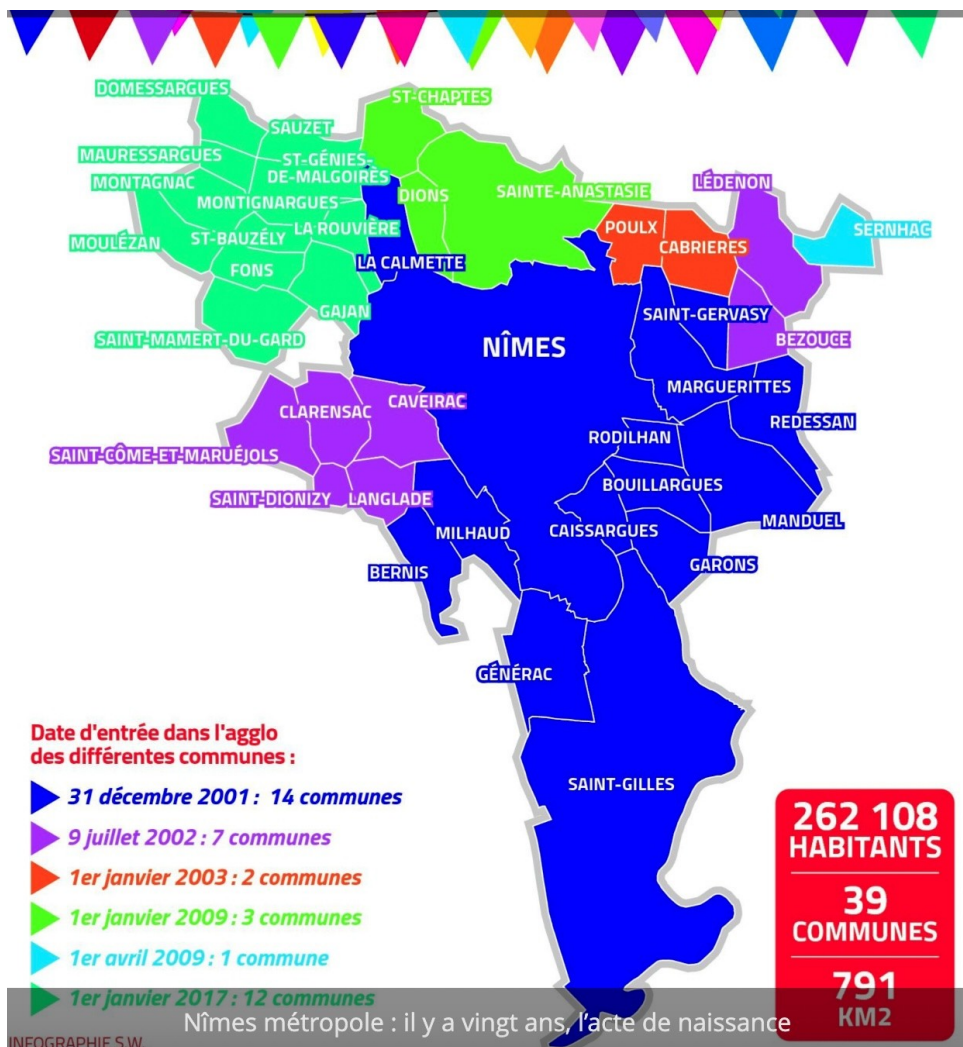
de forêt, etc. La mutualisation des ressources permet de faire face à davantage de charges, par exemple pour la gestion des finances ou du foncier, et d'élaborer des projets plus ambitieux, comme la piscine Nemausa ou la SMAC Paloma.

Mme Voipluloin :

Je vous entends bien, mais lorsque, en tant qu'électeurs, nous votons pour un programme municipal à Nîmes, Saint-Gilles, ou Sainte-Anastasie, nous le faisons quasiment « à l'aveugle » pour le budget communautaire. Nous savons seulement qui seront les élus de chaque équipe désignés à l'aggl.

De plus, la ville de Nîmes, qui compte près de 60% de la population totale, est au-dessous de 50 % des sièges, majorité et oppositions confondues. Ceci renforce l'incertitude concernant la direction politique de l'agglomération et par conséquent ses futurs choix.

La ville la plus importante n'est pas assurée de voir ses intérêts privilégiés.



M. Lédile :

Vous voyez avec Paloma et Nemausa que les intérêts de la ville-centre ont été bien défendus malgré cette situation. De même, les premières lignes du Trambus ne desservent que la ville de Nîmes. Elles sont étendues dans un second temps.

Mme Voipluloin :

Certes, mais à quel prix ! **Nîmes Métropole ne brille pas par sa vision communautaire**, par exemple en ce qui concerne l'habitat social ou **le refus d'un plan d'urbanisme intercommunal**.

Sa politique de fonds de concours consiste à individualiser la subvention des projets communaux. Cette absence de vision est significative en matière d'éducation culturelle. **On n'a jamais songé à créer un Conservatoire intercommunal** comme Avignon ou Arles. Ce qui fait que le Conservatoire de Nîmes, dont le transfert aux Carmes est acté en 1997, verra au mieux le jour en 2030, après avoir figuré dans les programmes municipaux de l'équipe Fournier à plusieurs reprises depuis un quart de siècle.

M. Lédile :

On peut se réjouir qu'aujourd'hui les grands projets soient obligatoirement dépendants de procédures démocratiques, même si elles ont un effet limité : consultations publiques, enquêtes, avis de l'autorité environnementale, etc. Ceci explique **le délai parfois long entre la décision et la réalisation** que nous constatons sur certains projets.

Par ailleurs **les projets peuvent évoluer** : le Musée de la Romanité était prévu sur le site du Cloître des Jésuites, alors qu'il a trouvé sa place face à l'amphithéâtre, tandis qu'il y a 11 ans un jardin devait remplacer le parking de la Chambre de commerce, devenu Palais des Congrès ... Cela n'a pas empêché de créer de nouveaux espaces verts : le parc des terres de Rouvière et le projet en cours sur les pépinières Pichon (parc Jacques Chirac).

Mme Voipluloin :

Vous voulez donc dire que les programmes électoraux sont plus des orientations de choix que des feuilles de route précises ?

Mais alors, **à quoi servent les consultations en amont sur les souhaits des habitants**, devenues un incontournable de la pré-campagne électorale ? Ces consultations permettent-elles d'éviter la démagogie ou les promesses inconsidérées ?

Dans une ville de reboussiers, ne risquent-elles pas de devenir un catalogue de récriminations ?

Les candidats travaillent-ils vraiment sur des budgets prévisionnels, ce qui serait une garantie de sérieux ? Les données fiscales et budgétaires peuvent aussi changer en six ans, on en a la preuve aujourd'hui avec les réductions de dotations prévues par l'État en 2025.

M. Lédile :

Les marges de manœuvre des budgets sont limitées. La plus grande partie des dépenses étant fixée a priori, les grands projets étant financés sur plusieurs mandats. La rénovation des Halles de Nîmes est par exemple projetée à partir de 2030.

Les cofinancements de l'État, des Régions, des Départements, limitent les initiatives et créent des incertitudes. Si un partenaire fait faux-bond, la faisabilité de projets peut être remise en cause. Pour le CONim, contournement de Nîmes, s'il est maintenu, Nîmes Métropole devra financer 55% du coût au lieu des 35% prévus initialement. Avec les conséquences sur les autres dépenses de l'intercommunalité.

Mme Voipluloin :

Les programmes municipaux relèvent souvent de l'engagement politique des équipes qui les portent. Tandis que l'échelle intercommunale, mal connue et peu discutée pendant les campagnes, serait une instance consensuelle.

Du coup, les programmes municipaux n'ont-ils pas tendance à être « dépolitisés », ou tout au moins en décalage avec l'échelle communautaire ?

À quel moment de la campagne sont présentés les enjeux liés aux modes de gestion en régie ou en délégation de service public de l'eau, aux choix de gratuité des transports, etc ? La consultation des habitants est déterminée par la couleur politique de l'équipe candidate, la démocratie locale n'est pas neutre. **Politisation à l'échelle municipale, dépolitisation à l'échelle intercommunale : cherchez l'erreur.**

M. Lédile :

Il n'y a pas d'erreur. **L'intercommunalité entend dégager l'intérêt général des prises de position partisans** des grandes villes. Elle porte des idées concrètes et pas des utopies.

Mme Voipluloin :

Les programmes municipaux et l'action intercommunale ne sont pas hors-sol. Ils **doivent répondre aux défis de notre temps** : changement climatique, adaptation aux évolutions nationales et aux crises internationales, etc. Ils doivent anticiper non pas la ville du futur mais le futur de la ville. Voilà la véritable utopie.

Il nous faut expérimenter, trouver de nouvelles voies. Le **passage de Nîmes Métropole en Communauté urbaine** en est une. Elle permettrait de meilleures dotations pour toutes les communes et une coopération plus poussée. Quand les élus et candidats vont-ils lancer le débat, en évaluer les avantages et les inconvénients pour notre cité ?

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.
Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr
Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.controverses30.fr/>
Et sur notre page <https://www.facebook.com/controverses30>